

Comité régional de l'alimentation (Cralim)

Jeudi 12 décembre 2024 – Relevé des Orientations

(mises en évidence en gras)

DRAAF Corse / SRAL



Orientations 2025 identifiées préalablement à la séance de travail

- AAP « **Aiò tutt'in ortu** » jardins pédagogiques dans les collèges et lycées de Corse ; CdC – Draaf : **à reconduire**
- AAP « alimentation-santé » ARS – CdC –Draaf : **à reconduire** ; + Drajes ; + DREETS ; + Dreal
- Encourager et accompagner l'émergence de nouveaux projets sur le territoire : **à poursuivre**
- **Conforter** les échanges entre les PAT
- **Poursuivre** les reconnaissances de PAT niveau 2 ; faire émerger de nouveaux PAT sur les zones non-couvertes
- Solliciter l'avis ou la participation des citoyens dans le cadre des PAT, ou autre projet du territoire : **A initier dans les futures actions.**

Orientations 2025 identifiées préalablement à la séance de travail (Suite et fin)

- Ma cantine, inscription des restaurants collectifs et télédéclarations des achats : **à poursuivre ; importance dans le cadre des indicateurs de suivi obligatoire de la loi EGAlim**
- Amplifier les relations inter-régionales entre les différents partenaires : **à poursuivre.**

Orientations 2025 complémentaires, validées à l'issue des échanges

- lutte contre la précarité alimentaire
 - en se nourrissant notamment des travaux du COCOLUPA ; partage de pratiques inspirantes (journées inter PAT CLS ; www.cnam-istna.fr ; www.reseau-national-nutrition-sante.fr ; <https://france-pat.fr> ; ...)
 - plan de communication à élaborer avec les jeunes, les personnes précaires pour "ringardiser la malbouffe" : Jouer sur le leviers culturels (« Riacquistu » alimentaire) plus que "moralisateur", en impliquant des influenceurs, programmer des ateliers pour élaborer le plan de communication et les supports, vecteurs (Lien à faire avec les "Assises de la jeunesse" CDC)
- **intensifier** le plaidoyer commun pour améliorer la coopération et la coordination entre l'Etat & la CDC dans la mise en œuvre des préconisations du rapport CESEC "Manghjà nustrali, un'alta primura : L'autonomie alimentaire de la Corse, une cause territoriale

Orientations 2025 complémentaires, validées à l'issue des échanges (Suite et fin)

- **Faire le lien, coordonner et mutualiser**
 - les différents documents programmatiques : COP - territorialisation de la planification écologique, PNNS et PNA (attendus tous les 2 en automne 2025)
 - les différents appels à projets : Etudier les possibilité d'élargissement du partenariat « alimentation santé » avec DREETS AAP Mieux Manger Pour Tous et DREAL
- **Mettre en place** un GT "Jardins partagés" pour créer un réseau, capitaliser, déployer en Corse
- **Accompagner** les expérimentations de Sécurité Sociale de l'Alimentation en Corse
- **Poursuivre** les rapprochement PAT CLS : Au travers des incitations par les AAP ; webinaire ou séminaire en présentiel sur l'articulation PAT CLS